

la zone de recherche : en janvier 1735, les États du Languedoc avaient fixé leur nombre à 12. Partant de là, en moins d'un an, avec le concours de nombreux chercheurs bénévoles, nous avons identifié le lieu où sourd encore La Bouillette ; où une rivière, la Cesse, coule toujours au pied de l'ancienne Manufacture royale et où les sources bouillonnantes, en contrebas des grottes de Las Fons, mêlent leurs eaux tièdes dans une grande vasque rocheuse. Ce lieu est Bize-en-Minervois, dans l'Aude, dont la Manufacture de draps devint royale en 1733.

D'autres sources – littéraires, cette fois – m'ont alors révélé à quelle période de l'histoire de cette Manufacture a écrit l'auteur. Car, pour étoffer son premier mémoire sur « les drogues de teinture » et leurs différentes qualités et provenances, il a puisé des phrases entières dans la multitude d'ouvrages de vulgarisation scientifique et technique qui voyaient le jour chaque année en ce siècle des Lumières. La parution la plus tardive citée est celle du *Dictionnaire domestique portatif*, contenant toutes les connoissances relatives à l'oeconomie domestique et rurale, d'Aubert de La Chesnaye-Desbois, Roux et Goulin, en 1762. Les *Mémoires* ont pu ainsi être rédigés dans une période de deux à trois ans à partir de cette date.

La guerre de Sept Ans (1756-1763) et ses conséquences économiques fournissent d'autres repères, confortant cette estimation : l'auteur des *Mémoires* déplore encore la hausse du prix de l'alun de Rome entraînée par la guerre. Cette matière première était indispensable pour la bonne fixation des teintures. Mais il constate déjà un début de reflux du prix de la cochenille d'Amérique – colorant le plus cher de l'époque – dont le cours s'était, lui aussi, envolé à cause des hostilités en mer. Il a ainsi dû commencer à écrire vers la fin de la guerre, profitant du



DANS LES MÉMOIRES DE L'ÉNIGMATIQUE TEINTURIER, des échantillons accompagnent chaque couleur. La première présentée est le bleu, car c'est « une couleur primitive, et la base de la majeure partie de celles du grand teint ». Les différents degrés de bleu dépendent du nombre de trempages des pièces dans d'immenses cuves de pastel renforcées à l'indigo.

Toutes les photos sont de Pierre-Normann Granier, sauf celle de l'auteur : ©CHMSPHotothèque, Cyril FRESILLON

ralentissement forcé des affaires et avant le grand élan productif de l'après-guerre.

Or, entre cette période et sa cessation d'activité durant la Révolution, la Manufacture royale de Bize est restée la propriété du « groupe Pinel », un puissant consortium familial de négociants et fabricants de Carcassonne, tout en étant dirigée, avec passion, par l'entrepreneur à qui les Pinel l'ont confiée en 1757 : Paul Gout. Ce Paul Gout est donc, durant toutes ces années, la seule personne qui, résidant à Bize, y organise et supervise toutes les opérations de la teinturerie installée dans la Manufacture, peut avoir à se plaindre des eaux qui l'alimentent... et peut se permettre de prélever des échantillons sur les draps qui y sont fabriqués.

« Gout de Biz », entrepreneur de génie

Cette identification épaissit le mystère entourant la destinée du manuscrit, car ses propriétaires actuels ne descendent ni des Gout ni des Pinel et ne se connaissent pas d'attaches familiales à Bize. En revanche, elle enrichit le texte des *Mémoires* de tout un contexte personnel, économique et social, au fil des apparitions de Paul Gout dans les archives du Languedoc concernant la draperie, ou dans les registres paroissiaux de Bize, dont il devint l'un des quatre seigneurs en 1766.

On y découvre le parcours d'un homme passionné de son métier. Durant toute la seconde moitié du XVIII^e siècle, dans un contexte de féroce concurrence avec les drapiers hollandais et anglais, il réussit à maintenir « sa » Manufacture à un niveau de production qui la plaçait au deuxième rang des Manufactures du Languedoc. Un haut rang dans cette région d'où, dès le Moyen Âge, partaient chaque année vers la Méditerranée orientale des bateaux chargés de draps de toutes couleurs.

Face aux « derrangements que cause la guerre » de Sept Ans dans l'écoulement de sa production, Gout n'hésite pas à défier l'Intendant du Roi en Languedoc. Celui-ci lui refusait la permission de fabriquer des draps moins chers que les londrins seconds. Inspirées à l'origine d'un modèle anglais, ces étoffes tissées avec les plus belles laines d'Espagne

L'AUTEUR



Dominique CARDON est directrice de recherche émérite au centre Histoire et archéologie

des mondes chrétiens et musulmans médiévaux (UMR 5648, CNRS), à Lyon.

À ÉCOUTER

Le jeudi 12 février 2015, de 14h à 15h, Dominique Cardon reviendra sur l'histoire de ce mystérieux manuscrit de teinturier dans la partie *Actualités* de l'émission *La marche des sciences* sur France Culture. www.franceculture.com

étaient devenues la grande spécialité des meilleurs fabricants languedociens et leur principal produit d'exportation. S'indignant, après s'être « épuisé pour entretenir [ses] ouvriers », qu'il ne lui soit « pas permis de faire usage du seul moyen qu'il [lui] reste aujourd'hui de pourvoir à leur subsistance », il menace d'en appeler à la fibre sociale du Ministre d'alors, Trudaine :

La majeure partie des ouvriers de la province manquant d'ouvrage aujourd'hui, le Ministre devrait savoir gré aux fabriquands qui leur en fournissent. C'est là mon motif. Je me flatte, Monseigneur, que vous le trouverez juste, et que vous voudrez bien me dispenser de m'adresser à Mr le Contrôleur Général pour la ditte permission.

L'affaire remonta tout de même jusqu'à Versailles... et Gout obtint son autorisation. Les années d'après guerre sont les plus florissantes pour la Manufacture avec, dès 1764, une production record de 1 255 pièces de londrins seconds, plus 120 « draps fins ».

Impressionnant ? La réalité technique, reconstruite en combinant archives, réglementation et texte des *Mémoires*, l'est encore plus. Les pièces de drap sont des « doubles pièces » de 36 à 40 mètres de longueur, si larges – 2,30 mètres – qu'il faut deux tisserands pour les fabriquer, assis côte à côte sur d'immenses métiers à drap. Du temps de Gout, 50 machines de ce gabarit battent dans Bize. Avant d'être teintes, les pièces sont coupées en deux longueurs, « demi-pièces » afin d'offrir plus de choix de couleurs aux clients du Levant. Chaque bain de teinture, préparé dans d'énormes chaudrons de cuivre ou de laiton pesant entre 200 et 300 kilogrammes, engouffre cinq à six demi-pièces de 10 à 12 kilogrammes, soit environ 62 kilogrammes de tissu sec. On imagine le poids à manier pour les ouvriers teinturiers quand elles sont imbibées de teinture !

En 1764, 1 375 doubles pièces de drap ont été teintes à Bize en une année, soit près de huit demi-pièces par jour, en ne décomptant aucun jour férié. Images de ruée humaine, de chassés-croisés de pièces de draps d'une chaudière fumante à l'autre, mêlés d'allers et venues en brouettes et charrettes entre la teinturerie, le foulon et la rivière...



LES COULEURS SE SUIVENT

dans le dernier mémoire du manuscrit, comme les idées dans un journal intime. Et toujours annotées de protocoles précis, à l'instar de toutes celles disséminées dans cet article...